

Commission permanente sur l'examen des contrats

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres**

Mandat SMCE153184001

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc. pour la construction de conduites d'eau de 900 mm et de 1200 mm sur la 16e Avenue entre la rue Beaubien et le boulevard Rosemont – Contrat A-360-1 – Dépenses totale de 9 560 135,32\$, taxes incluses – Appel d'offres public 10117 (5 soumissionnaires).

Rapport déposé au conseil d'agglomération
Le 20 août 2015

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission :

Présidente

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Vice-présidentes

Mme Dida Berku
Ville de Côte-Saint-Luc

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Membres

M. André Allard
Ville de Kirkland

M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont

M. Richard Deschamps
Arrondissement de LaSalle

M. Manuel Guedes
Arrondissement de Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles

Mme Louise Mainville
Arrondissement du Plateau Mont-Royal

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Montréal, le 20 août 2015

M. Denis Coderre
Maire de Montréal
Membres du conseil d'agglomération
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Mesdames,
Messieurs,

Conformément au mandat SMCE153184001, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente sur l'examen des contrats, le rapport de la commission concernant l'octroi d'un contrat à Roxboro Excavation inc. pour la construction de conduites d'eau de 900 mm et de 1200 mm sur la 16e Avenue entre la rue Beaubien et le boulevard Rosemont – Contrat A-360-1 – Dépenses totale de 9 560 135,32\$, taxes incluses – Appel d'offres public 10117 (5 soumissionnaires).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Émilie Thuillier
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE153184001

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc. pour la construction de conduites d'eau de 900 mm et de 1200 mm sur la 16e Avenue entre la rue Beaubien et le boulevard Rosemont – Contrat A-360-1 – Dépenses totale de 9 560 135,32\$, taxes incluses – Appel d'offres public 10117 (5 soumissionnaires).

À sa séance du 29 juillet 2015, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le dossier 1153184001. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*

Le 5 août 2015, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat SMCE153184001 qui lui avait été confié. Des représentants du Service de l'eau ont répondu aux questions des membres de la commission. Ils ont d'abord rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le présent contrat.

Le présent dossier vise à octroyer un contrat à Roxboro Excavation inc. pour des travaux de construction de conduites principales d'eau de 900 mm et de 1200 mm sur la 16e Avenue, entre la rue Beaubien et le boulevard Rosemont, soit aux abords du réservoir Rosemont, ainsi que pour les travaux inhérents associés à ce projet.

Les travaux sont essentiellement les suivants:

- la fourniture et la pose de conduites d'eau de 900 mm de diamètre, d'une longueur approximative de 335 mètres linéaires, sur la 16^e Avenue et sur le boulevard Rosemont;
- la fourniture et la pose de conduites d'eau de 1 200 mm de diamètre, d'une longueur approximative de 635 mètres linéaires, sur la 16^e Avenue ainsi que les rues Beaubien et De Bellechasse;

- la construction d'une chambre de vanne et de raccord 900 mm sur le boulevard Rosemont;
- la construction d'une chambre de vanne et de régulation de 600 mm sur le boulevard Rosemont;
- la construction de trois chambres de ventouse soit deux sur la 16^e Avenue et une sur la rue De Bellechasse;
- la construction de deux chambres de vidange dont une sur la rue Beaubien et une sur la rue De Bellechasse;
- la modification ponctuelle sur les conduites du réseau secondaire d'aqueduc à l'intersection des boulevards Lacordaire et Rosemont;
- la réalisation de travaux connexes effectués sur le réseau secondaire d'aqueduc et d'égout.

Une enveloppe budgétaire pour des travaux contingents de 1 176 390,73 \$, taxes incluses, soit 15 % du coût des travaux, a été prévue dans le bordereau de soumission afin de couvrir les frais imputables à des changements reliés aux travaux imprévus ou additionnels qui peuvent survenir en cours de chantier.

Des frais d'incidences de 541 139,74\$, taxes incluses, représentant 6 % de la valeur du contrat, ont aussi été planifiés pour couvrir les coûts associés aux activités suivantes :

- activités de communications associées au projet;
- protection et déplacement d'utilités publiques;
- contrôle qualitatif des matériaux;
- marquage et signalisation (feux de circulation);
- coordination et maîtrise d'œuvre;

En plus des items énoncés ci-haut, les frais incidents incluent les travaux de raccordement électrique de la chambre de vanne et régulation prévue dans le présent projet.

Le réservoir Rosemont est localisé dans le parc Étienne-Desmarteau, situé dans le quadrilatère formé par les rues Beaubien, De Bellechasse, 16^e avenue et la 20^e avenue à Montréal. Il s'agit d'un réservoir construit en 1960 qui a été mis hors service quelques années plus tard, car la configuration du réservoir et de sa station de pompage ne permettait pas de l'opérer de façon adéquate. En effet, de nombreux changements apportés au réseau d'eau potable dans les années 1970 rendaient son opération difficile, voire impossible.

La Direction de l'eau potable (DEP) a lancé un programme de réfection du réservoir Rosemont dans le cadre de la stratégie de l'eau 2011-2020. Ce programme découle d'un rapport de faisabilité commandé à *AECOM* en octobre 2011 sur la réfection du réservoir Rosemont qui étudiait différentes options. Une étude faite par le département hydraulique de la DEP en juillet 2012 est venue détailler la remise en service du réservoir Rosemont, sa faisabilité technique et l'opération future de l'installation. La remise en opération du réservoir permettra d'augmenter la réserve d'eau de la Ville de Montréal de 40 % et de réduire la précarité du réseau en période de haute consommation.

Plus spécifiquement, la remise en service du réservoir et de la station de pompage Rosemont a comme objectif de créer une redondance à l'alimentation de la zone 6, de

diminuer les risques associés aux trois conduites d'aqueduc d'agglomération de 900 mm alimentant l'Est de la zone 2 par la création d'une nouvelle zone de distribution, soit la zone 7, de permettre une alimentation d'urgence de la zone 1 par la zone 6 et d'augmenter la réserve d'eau disponible en réseau.

À la suite de l'appel d'offres public, il y a eu vingt-et-un preneurs du cahier des charges sur le site SÉAO et cinq soumissions ont été déposées.

Il y a un écart de 29,9 % favorable à la Ville entre la plus basse soumission conforme et la dernière estimation réalisée.

Les membres de la Commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans le présent dossier. Ils ont apprécié la clarté de la présentation qui leur a été faite ainsi que la pertinence des explications données.

Les membres ont aussi noté que le nombre de soumissionnaires dans ce dossier témoigne de l'intérêt des entrepreneurs et permet de croire raisonnablement qu'il y a eu une véritable concurrence.

Les membres ont également souligné le travail exemplaire du Service de l'eau quant à l'obtention des motifs de désistement des preneurs du cahier des charges non soumissionnaires.

Ils ont aussi apprécié les explications sur les écarts entre le prix de l'adjudicataire proposé et l'estimation.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération:

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE153184001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.